



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ MELALEUCA ALTERNIFOLIA EXT

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit	MELALEUCA ALTERNIFOLIA EXT
Numéro du produit	65469
Synonymes; marques commerciales	TEA TREE OIL CHINA, TEA TREE OIL CN
Numéro d'enregistrement REACH	01-2120743651-57-XXXX
Numéro CAS	85085-48-9
Numéro CE	285-377-1

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées	Flavouring Fragrance
--------------------------	----------------------

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur	Univar Immeuble Cityscope 3 rue Franklin 93108 Montreuil Cedex France +33 (0)1 85 57 46 00 SDS.EMEA@univarsolutions.com
-------------	---

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence	SGS - +32 (0) 3575 55 55 (24h -Support dans la langue locale)
Numéro d'appel d'urgence national	Numéro ORFILA (INRS) : + 33 (0)1 45 42 59 59
Sds No.	65469

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (CE N° 1272/2008)

Dangers physiques	Flam. Liq. 3 - H226
Dangers pour la santé humaine	Acute Tox. 4 - H302 Skin Irrit. 2 - H315 Eye Irrit. 2 - H319 Skin Sens. 1 - H317 Asp. Tox. 1 - H304
Dangers pour l'environnement	Aquatic Chronic 2 - H411

2.2. Éléments d'étiquetage

Numéro CE	285-377-1
-----------	-----------

MELALEUCA ALTERNIFOLIA EXT

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement

Danger

Mentions de danger

H226 Liquide et vapeurs inflammables.
 H302 Nocif en cas d'ingestion.
 H315 Provoque une irritation cutanée.
 H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
 H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
 H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
 H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Mentions de mise en garde

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
 P273 Éviter le rejet dans l'environnement.
 P301+P312 EN CAS D'INGESTION: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.
 P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau.
 P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
 P501 Éliminer le contenu/ récipient selon les réglementations nationales.

Contient

P-MENTH-1-EN-4-OL , P-MENTHA-1,4-DIENE, ALPHA-TERPINENE, DIPENTÈNE, 2-PINENE, TERPINEOL, p-MENTHA-1,4(8)-DIENE, CARYOPHYLLENE, EUCALYPTOL TRT, PARA CYMENE, MYRCENE, 3,7,7-TRIMETHYLBICYCLO[4.1.0]HEPT-3-ENE

2.3. Autres dangers

Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

P-MENTH-1-EN-4-OL		10-30%
Numéro CAS: 562-74-3	Numéro CE: 209-235-5	
Classification Acute Tox. 4 - H302 Skin Irrit. 2 - H315 Eye Irrit. 2 - H319		
P-MENTHA-1,4-DIENE		10-30%
Numéro CAS: 99-85-4	Numéro CE: 202-794-6	
Classification Flam. Liq. 3 - H226 Repr. 2 - H361d Asp. Tox. 1 - H304		

MELALEUCA ALTERNIFOLIA EXT

ALPHA-TERPINENE		10-30%
Numéro CAS: 99-86-5	Numéro CE: 202-795-1	
Classification Flam. Liq. 3 - H226 Acute Tox. 4 - H302 Asp. Tox. 1 - H304 Aquatic Chronic 2 - H411		
CARYOPHYLLENE		5-10%
Numéro CAS: 87-44-5	Numéro CE: 201-746-1	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2120745237-53-XXXX
Classification Skin Sens. 1 - H317 Asp. Tox. 1 - H304 Aquatic Chronic 4 - H413		
2-PINENE		5-10%
Numéro CAS: 80-56-8	Numéro CE: 201-291-9	
Facteur M (aigu) = 1	Facteur M (chronique) = 1	
Classification Flam. Liq. 3 - H226 Acute Tox. 4 - H302 Skin Irrit. 2 - H315 Skin Sens. 1 - H317 Asp. Tox. 1 - H304 Aquatic Acute 1 - H400 Aquatic Chronic 1 - H410		
TERPINEOL		5-10%
Numéro CAS: 8000-41-7	Numéro CE: 232-268-1	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119553062-49-XXXX
Classification Skin Irrit. 2 - H315 Eye Irrit. 2 - H319 Skin Sens. 1B - H317 Asp. Tox. 1 - H304 Aquatic Chronic 2 - H411		

MELALEUCA ALTERNIFOLIA EXT

DIPENTÈNE			5-10%
Numéro CAS: 138-86-3	Numéro CE: 205-341-0		
Facteur M (aigu) = 1	Facteur M (chronique) = 1		
Classification Flam. Liq. 3 - H226 Skin Irrit. 2 - H315 Skin Sens. 1 - H317 Aquatic Acute 1 - H400 Aquatic Chronic 1 - H410			

p-MENTHA-1,4(8)-DIENE			5-10%
Numéro CAS: 586-62-9	Numéro CE: 209-578-0	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119982324-34-XXXX	
Facteur M (aigu) = 1	Facteur M (chronique) = 1		
Classification Flam. Liq. 3 - H226 Skin Sens. 1B - H317 Asp. Tox. 1 - H304 Aquatic Acute 1 - H400 Aquatic Chronic 1 - H410			

EUCALYPTOL TRT			1-5%
Numéro CAS: 470-82-6	Numéro CE: 207-431-5	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119967772-24-XXXX	
Estimation de la toxicité aiguë (orale) : DL ₅₀ 2480 mg/kg, Orale, Rat			
Classification Flam. Liq. 3 - H226 Skin Sens. 1B - H317			

3,7,7-TRIMETHYLBICYCLO[4.1.0]HEPT-3-ENE			1-5%
Numéro CAS: 13466-78-9	Numéro CE: 236-719-3		
Facteur M (aigu) = 1	Facteur M (chronique) = 1		
Classification Flam. Liq. 3 - H226 Skin Irrit. 2 - H315 Skin Sens. 1 - H317 Asp. Tox. 1 - H304 Aquatic Acute 1 - H400 Aquatic Chronic 1 - H410			

MELALEUCA ALTERNIFOLIA EXT

MYRCENE	1-5%
Numéro CAS: 123-35-3	Numéro CE: 204-622-5
Classification Flam. Liq. 3 - H226 Skin Irrit. 2 - H315 Eye Irrit. 2 - H319 Asp. Tox. 1 - H304	
PARA CYMENE	1-5%
Numéro CAS: 99-87-6	Numéro CE: 202-796-7
Classification Flam. Liq. 3 - H226 Acute Tox. 3 - H331 Repr. 2 - H361 Asp. Tox. 1 - H304 Aquatic Chronic 2 - H411	

Le texte intégral de toutes les mentions de danger est présenté dans la section 16.

Nom du produit	MELALEUCA ALTERNIFOLIA EXT
Numéro d'enregistrement REACH	01-2120743651-57-XXXX
Numéro CAS	85085-48-9
Numéro CE	285-377-1
Commentaires sur la composition	Les données indiquées sont conformes aux dernières directives CE en date.

RUBRIQUE 4: Premiers secours**4.1. Description des premiers secours**

Inhalation	Déplacer la personne touchée à l'air frais, la garder au chaud et au repos dans une position confortable pour respirer. Consulter un médecin si les symptômes sont sévères ou persistent.
Ingestion	Déplacer la personne touchée à l'air frais, la garder au chaud et au repos dans une position confortable pour respirer. Rincer soigneusement la bouche à l'eau. Donner quelques petits verres d'eau ou de lait à boire. Consulter un médecin si les symptômes sont sévères ou persistent.
Contact cutané	Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé. Laver la peau soigneusement à l'eau et au savon. Continuer à rincer. Consulter un médecin si les symptômes sont sévères ou persistent.
Contact oculaire	Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Enlever les lentilles de contact et ouvrir largement les paupières. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin si les symptômes sont sévères ou persistent.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Ingestion	Nocif en cas d'ingestion. L'ingestion même en petites quantités peut être fatale.
Contact cutané	Provoque une irritation cutanée. Peut provoquer une allergie cutanée.
Contact oculaire	Provoque une sévère irritation des yeux.

MELALEUCA ALTERNIFOLIA EXT

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Indications pour le médecin Traiter en fonction des symptômes. Contacter immédiatement un spécialiste pour le traitement des intoxications, si de grandes quantités ont été ingérées ou inhalées

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés Eteindre l'incendie avec de la mousse résistant aux alcools, du dioxyde de carbone, de la poudre sèche ou de l'eau diffusée.

Moyens d'extinction inappropriés Ne pas utiliser des jets d'eau comme moyen d'extinction, car cela répandra l'incendie.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits de combustion dangereux Une décomposition thermique ou un brûlage peut libérer des oxydes de carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques.

5.3. Conseils aux pompiers

Mesures de protection à prendre lors de la lutte contre un incendie Refroidir les conteneurs exposés à la chaleur avec de l'eau pulvérisée et enlever les de la zone d'incendie si cela peut être fait sans risque.

Equipements de protection particuliers pour les pompiers Porter un appareil respiratoire isolant à pression positive (ARI) et des vêtements de protection appropriés.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles Suivre les précautions décrites dans cette fiche de données de sécurité pour manipuler sans danger. Eviter l'inhalation de vapeurs et le contact avec les yeux et la peau. Prévoir une ventilation suffisante.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement Eviter le déversement ou l'écoulement dans les canalisations, les égouts ou les cours d'eau. Les déversements ou rejets incontrôlés dans les égouts doivent être immédiatement déclarés à l'Agence Environnement ou tout autre corps de régulation approprié.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage Absorber le déversement avec un matériau inerte, humide, non-combustible. Rincer la zone contaminée à grandes eaux. Collecter et mettre dans des conteneurs à déchets appropriés et sceller fermement. Prévoir une ventilation suffisante.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Référence à d'autres sections Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité. Collecter et éliminer le déversement comme indiqué en Section 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions d'utilisations Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité. Eviter l'inhalation de vapeurs et le contact avec les yeux et la peau. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Prévoir une ventilation suffisante.

Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Se laver les mains et toute zone contaminée du corps avec de l'eau et du savon avant de quitter le lieu de travail.

MELALEUCA ALTERNIFOLIA EXT

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Précautions de stockage Stocker dans le conteneur d'origine, fermé hermétiquement, dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Eviter l'exposition à des températures élevées ou à la lumière directe du soleil.

Classe de stockage Stockage de liquides inflammables.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées en Section 1.2.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

DIPENTÈNE (CAS: 138-86-3)

Commentaires sur les composants Aucune valeur limite d'exposition connue pour le (les) composant(s).

DNEL Travailleurs - Cutanée; Court terme : 222 µg/cm²
Travailleurs - Inhalatoire; Long terme : 33.3 mg/m³
Population en général - Cutanée; Court terme : 111 µg/cm²
Population en général - Inhalatoire; Long terme : 8.33 mg/m³
Population en général - Orale; Long terme : 4.76 mg/kg

PNEC eau douce; 5.4 µg/l
eau de mer; 0.54 µg/l
Station d'épuration des eaux usées; 1.8 mg/l
Sédiments (eau douce); 1.649 mg/kg p.c. /jour
Sédiments (eau de mer); 0.165 mg/kg p.c. /jour
Sol; 0.328 mg/kg

TERPINEOL (CAS: 8000-41-7)

Commentaires sur les composants Aucune valeur limite d'exposition connue pour le (les) composant(s).

p-MENTHA-1,4(8)-DIENE (CAS: 586-62-9)

DNEL Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 5.12 mg/m³
Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 1.45 mg/kg/jour
Consommateur - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 1.26 mg/m³
Consommateur - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 0.73 mg/kg/jour
Consommateur - Orale; Long terme Effets systémiques: 0.73 mg/kg/jour

PNEC eau douce; 5.2 µg/l
eau de mer; 0.52 µg/l
Station d'épuration des eaux usées; 3 mg/l
Sédiments (eau douce); 0.581 mg/kg
Sédiments (eau de mer); 58.1 mg/kg
Sol; 113 µg/l

EUCALYPTOL TRT (CAS: 470-82-6)

MELALEUCA ALTERNIFOLIA EXT

DNEL	Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 2 mg/kg Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 7.05 mg/kg Consommateur - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 1 mg/kg/jour Consommateur - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 1.74 mg/m ³
PNEC	Station d'épuration des eaux usées; 10 mg/l Sol; 0.2 mg/kg eau douce; 0.057 mg/l eau de mer; 0.0057 mg/l Sédiments (eau douce); 0.06732 mg/kg Sédiments (eau de mer); 0.00673 mg/kg

8.2. Contrôles de l'exposition

Equipements de protection



Protection des yeux/du visage	Porter des lunettes de sécurité conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact avec les yeux est possible. Lunettes de sécurité bien ajustées. Les équipements de protection pour les yeux et le visage doivent être conformes à la norme européenne NF EN 166.
Protection des mains	Choisir les gants les mieux appropriés en consultation avec le fournisseur/fabricant de gants, qui peut fournir les informations sur le délai de rupture de la matière constitutive du gant. Porter des gants de protection imperméables résistants aux agents chimiques conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact cutané est possible. Pour protéger les mains contre les produits chimiques, les gants doivent être conformes à la norme européenne NF EN 374.
Autre protection de la peau et du corps	Porter les vêtements appropriés pour prévenir tout contact cutané.
Mesures d'hygiène	Se laver à la fin de chaque période de travail et avant de manger, fumer et utiliser les toilettes. Se laver les mains et toute zone contaminée du corps avec de l'eau et du savon avant de quitter le lieu de travail.
Protection respiratoire	Porter une protection respiratoire conforme à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique que l'inhalation de contaminants est possible. S'assurer que tous les équipements de protection respiratoires sont adaptés à l'usage auquel ils sont destinés et portent la marque "CE". Porter une protection respiratoire appropriée si la ventilation est pas insuffisante. EN 136/140/141/145/143/149

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Liquide.
Odeur	Caractéristique.
Seuil olfactif	Pas d'information disponible.
pH	Pas d'information disponible.
Point de fusion	Pas d'information disponible.
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	115 - 270°C
Point d'éclair	57°C

MELALEUCA ALTERNIFOLIA EXT

Taux d'évaporation	Pas d'information disponible.
Facteur d'évaporation	Pas d'information disponible.
Inflammabilité (solide, gaz)	Pas d'information disponible.
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	Pas d'information disponible.
Autre inflammabilité	Pas d'information disponible.
Pression de vapeur	Pas d'information disponible.
Densité de vapeur	Pas d'information disponible.
Densité relative	0.885 - 0.906 @ 20°C
Densité apparente	Pas d'information disponible.
Solubilité(s)	Insoluble dans l'eau.
Coefficient de partage	Pas d'information disponible.
Température d'auto-inflammabilité	Pas d'information disponible.
Température de décomposition	Pas d'information disponible.
Viscosité	Pas d'information disponible.
Propriétés explosives	N'est pas considéré comme explosif.
Explosif sous l'influence d'une flamme	Pas d'information disponible.
Propriétés comburantes	Ne répond pas aux critères de classification des comburants.

9.2. Autres informations

Indice de réfraction	Pas d'information disponible.
Taille de particules	Pas d'information disponible.
Poids moléculaire	Pas d'information disponible.
Volatilité	Pas d'information disponible.
Concentration de saturation	Pas d'information disponible.
Température critique	Pas d'information disponible.
Composé organique volatile	Pas d'information disponible.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité	Aucune donnée d'essai concernant spécifiquement la réactivité n'est disponible pour ce produit ou ces composants.
------------	---

10.2. Stabilité chimique

Stabilité chimique	Stable à température ambiante normale et utilisé comme recommandé.
--------------------	--

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

MELALEUCA ALTERNIFOLIA EXT

Possibilité de réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse ne se produira dans les conditions normales d'utilisation et de stockage.

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter Eviter l'exposition à des températures élevées ou à la lumière directe du soleil.

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles Oxydants. Acides.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux Ne se décompose pas utilisé ou stocké comme recommandé. Une décomposition thermique ou un brûlage peut libérer des oxydes de carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë - orale

ETA orale (mg/kg) 1 275,89

Toxicité aiguë - inhalation

ETA inhalation (vapeurs mg/l) 272,73

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Provoque une irritation cutanée.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Provoque une sévère irritation des yeux.

Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire Pas d'information disponible.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Peut provoquer une allergie cutanée.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Pas d'information disponible.

Cancérogénicité

Cancérogénicité Pas d'information disponible.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité Pas d'information disponible.

Toxicité pour la reproduction - développement Pas d'information disponible.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un Pas d'information disponible.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. Pas d'information disponible.

Danger par aspiration

Danger par aspiration Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

MELALEUCA ALTERNIFOLIA EXT

Inhalation	Les gaz et vapeurs à fortes concentrations peuvent irriter le système respiratoire.
Ingestion	Nocif en cas d'ingestion. Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
Contact cutané	Provoque une irritation cutanée. Peut provoquer une allergie cutanée.
Contact oculaire	Provoque une sévère irritation des yeux.

Informations toxicologiques sur les composants

P-MENTH-1-EN-4-OL

Toxicité aiguë - orale

ETA orale (mg/kg) 500,0

ALPHA-TERPINENE

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL₅₀ mg/kg) 680,0

Espèces Rat

ETA orale (mg/kg) 680,0

Danger par aspiration

Danger par aspiration Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

CARYOPHYLLENE

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Peut provoquer une allergie cutanée.

Mutagenicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Essai de mutation réverse sur bactéries: Négatif.

Danger par aspiration

Danger par aspiration Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Toxicocinétique La substance/le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés de perturbation endocrinienne selon l'article 57 (f) de REACH ou le règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le règlement (UE) 2018/605 de la Commission à des niveaux de 0,1% ou plus.

2-PINENE

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL₅₀ mg/kg) 500,0

Espèces Rat

Indications (DL₅₀ orale) DL₅₀ 3700 mg/kg, Orale, Rat

ETA orale (mg/kg) 500,0

MELALEUCA ALTERNIFOLIA EXT

Toxicité aiguë - cutanée

Toxicité aiguë cutanée (DL₅₀ mg/kg) 5 000,0

Espèces Rat

Indications (DL₅₀ cutanée) DL₅₀ 5000 mg/kg, Cutanée, Rat

ETA cutanée (mg/kg) 5 000,0

Inhalation Peut provoquer une irritation du système respiratoire.

Ingestion Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.

Contact cutané Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Contact oculaire Irritant pour les yeux.

TERPINEOL

Toxicité aiguë - orale

Indications (DL₅₀ orale) Pas de données de test particulières disponibles.

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Données sur l'animal Irritant pour la peau.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Provoque une sévère irritation des yeux.

Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire Absence de données.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Sensibilisant.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Absence de données.

Cancérogénicité

Cancérogénicité Absence de données.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité Absence de données.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

MELALEUCA ALTERNIFOLIA EXT

Danger par aspiration	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
Inhalation	Les gaz et vapeurs à fortes concentrations peuvent irriter le système respiratoire.
Ingestion	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. Le produit irrite les muqueuses et peut provoquer une gêne abdominale en cas d'ingestion.
Contact cutané	Irritant pour la peau. Peut provoquer une allergie cutanée.
Contact oculaire	Provoque une sévère irritation des yeux.

DIPENTÈNE

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Provoque une irritation cutanée.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Pas d'information disponible.

Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire Pas d'information disponible.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Peut provoquer une allergie cutanée.

Mutagenicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Pas d'information disponible.

Cancérogénicité

Cancérogénicité Pas d'information disponible.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité Pas d'information disponible.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un Pas d'information disponible.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. Pas d'information disponible.

Danger par aspiration

Danger par aspiration Pas d'information disponible.

Inhalation	Irritant pour les voies respiratoires. Peut provoquer des lésions aux muqueuses du nez, de la gorge, des poumons et du système bronchique.
Ingestion	Le liquide irrite les muqueuses et peut provoquer une douleur abdominale en cas d'ingestion.

MELALEUCA ALTERNIFOLIA EXT

Contact cutané Irritant pour la peau. Peut provoquer une allergie cutanée.

Contact oculaire Peut provoquer une irritation oculaire temporaire.

p-MENTHA-1,4(8)-DIENE

Toxicité aiguë - orale

Indications (DL₅₀ orale) DL₅₀ 3850 mg/kg, Orale, Rat

Toxicité aiguë - cutanée

Indications (DL₅₀ cutanée) DL₅₀ > 2000 mg/kg, Cutanée, Lapin

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Peut provoquer une allergie cutanée.
Test de maximisation chez le cobaye (GPMT) - Cobaye: Sensibilisant.

Mutagenicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Essai de mutation réverse sur bactéries: Négatif.

Danger par aspiration

Danger par aspiration Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

EUCALYPTOL TRT

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL₅₀ mg/kg) 2 480,0

Espèces Rat

Indications (DL₅₀ orale) DL₅₀ 2480 mg/kg, Orale, Rat

ETA orale (mg/kg) 2 480,0

Toxicité aiguë - cutanée

Indications (DL₅₀ cutanée) DL₅₀ >5000 mg/kg, Cutanée, Lapin

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Pas d'information disponible.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Pas d'information disponible.

Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire Pas d'information disponible.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Peut provoquer une allergie cutanée.

Mutagenicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Pas d'information disponible.

Cancérogénicité

MELALEUCA ALTERNIFOLIA EXT

Cancérogénicité Pas d'information disponible.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité Pas d'information disponible.

Toxicité pour la reproduction - développement Pas d'information disponible.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un Pas d'information disponible.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. Pas d'information disponible.

Danger par aspiration

Danger par aspiration Pas d'information disponible.

Toxicocinétique La substance/le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés de perturbation endocrinienne selon l'article 57 (f) de REACH ou le règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le règlement (UE) 2018/605 de la Commission à des niveaux de 0,1% ou plus.

Inhalation Les gaz et vapeurs à fortes concentrations peuvent irriter le système respiratoire.

Ingestion L'ingestion peut provoquer une sévère irritation de la bouche, de l'oesophage et de la trachée gastro-intestinale.

Contact cutané Peut provoquer une allergie cutanée.

Contact oculaire Peut provoquer une irritation oculaire temporaire.

3,7,7-TRIMETHYLBICYCLO[4.1.0]HEPT-3-ENE

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL₅₀ mg/kg) 4 800,0

Espèces Rat

Indications (DL₅₀ orale) DL₅₀ 4800 mg/kg, Orale, Rat

ETA orale (mg/kg) 4 800,0

Toxicité aiguë - cutanée

Indications (DL₅₀ cutanée) DL₅₀ 1.5 mg/kg, Inhalatoire, Poussières/brouillard, Rat

MYRCENE

Toxicité aiguë - orale

Indications (DL₅₀ orale) DL₅₀ > 5000 mg/kg, Orale, Rat

Toxicité aiguë - cutanée

Indications (DL₅₀ cutanée) DL₅₀ > 5000 mg/kg, Cutanée, Lapin

MELALEUCA ALTERNIFOLIA EXT**PARA CYMENE****Toxicité aiguë - orale**

Toxicité aiguë orale (DL₅₀ mg/kg) 3 669,0

Espèces Rat

Indications (DL₅₀ orale) DL₅₀ 3669 mg/kg, Orale, Rat

ETA orale (mg/kg) 3 669,0

Toxicité aiguë - inhalation

ETA inhalation (vapeurs mg/l) 3,0

Danger par aspiration

Danger par aspiration Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Inhalation Les gaz et vapeurs à fortes concentrations peuvent irriter le système respiratoire. A la suite d'une surexposition, les symptômes sont notamment les suivants: Toux.

Ingestion Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Contact cutané Le liquide peut irriter la peau. L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Contact oculaire Des vapeurs ou spray dans les yeux peuvent provoquer des irritations et des picotements.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

Écotoxicité Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Informations écologiques sur les composants**CARYOPHYLLENE**

Écotoxicité Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.

2-PINENE

Écotoxicité Le produit contient une substance qui est toxique pour les organismes aquatiques et qui peut entraîner des effets néfastes à long terme sur le milieu aquatique.

TERPINEOL

Écotoxicité Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

DIPENTÈNE

Écotoxicité Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

EUCALYPTOL TRT

MELALEUCA ALTERNIFOLIA EXT

Écotoxicité Les composants du produit ne sont pas classés comme dangereux pour l'environnement. Cependant, on ne peut pas exclure la possibilité d'effets nocifs ou dangereux pour l'environnement des déversements majeurs ou fréquents.

PARA CYMENE

Écotoxicité Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

12.1. Toxicité

Toxicité Toxique pour les organismes aquatiques.

Informations écologiques sur les composants

ALPHA-TERPINENE

toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - poisson CL₅₀, 96 heures: 1.48 mg/l, Pimephales promelas (Tête-de-boule)

Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques CE₅₀, 48 heures: 1.85 mg/l, Daphnia magna

CARYOPHYLLENE

Toxicité Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.

2-PINENE

toxicité aquatique aiguë

C(E)L₅₀ 0.1 < C(E)L₅₀ ≤ 1

Facteur M (aigu) 1

Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques CL₅₀, 48 heure: 6.74 mg/l, Daphnia magna

toxicité aquatique chronique

NOEC 0.01 < NOEC ≤ 0.1

Dégradabilité Non rapidement dégradable

Facteur M (chronique) 1

TERPINEOL

toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - poisson Aucune information disponible.

DIPENTÈNE

Toxicité Très toxique pour les organismes aquatiques.

toxicité aquatique aiguë

C(E)L₅₀ 0.1 < C(E)L₅₀ ≤ 1

Facteur M (aigu) 1

Toxicité aiguë - poisson CL₅₀, 96 heures: 0.702 - 0.720 mg/l, Pimephales promelas (Tête-de-boule)

MELALEUCA ALTERNIFOLIA EXT

Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques CEs₅₀, 48 hours: 70 mg/l, Daphnia magna

Toxicité aiguë - plantes aquatiques ErC₅₀, 72 heures: 8 mg/l, Algues

toxicité aquatique chronique

Facteur M (chronique) 1

Toxicité chronique - invertébrés aquatiques NOEC, 21 jours: 0.27 mg/l, Daphnia magna

p-MENTHA-1,4(8)-DIENE

toxicité aquatique aiguë

C(E)L₅₀ 0.1 < C(E)L₅₀ ≤ 1

Facteur M (aigu) 1

Toxicité aiguë - poisson CL₅₀, 96 heures: 0.72 - 6.104 mg/l, Poissons

Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques CEs₅₀, 48 heure: 5.184 mg/kg, Daphnia magna

Toxicité aiguë - plantes aquatiques CEs₅₀, 72 heure: 5.4 mg/l, Algues
Chronic, NOEC, 72 heure: 3.47 mg/l, Algues

toxicité aquatique chronique

Facteur M (chronique) 1

EUCALYPTOL TRT

Toxicité Pas considéré toxique pour les poissons.

toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - poisson CL₅₀, 96 heures: 102 mg/l, Poissons

3,7,7-TRIMETHYLBICYCLO[4.1.0]HEPT-3-ENE

toxicité aquatique aiguë

C(E)L₅₀ 0.1 < C(E)L₅₀ ≤ 1

Facteur M (aigu) 1

Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques CEs₅₀, 48 heure: 10 - 100 mg/l, Daphnia magna

toxicité aquatique chronique

Facteur M (chronique) 1

PARA CYMENE

Toxicité Toxique pour les organismes aquatiques.

toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - poisson CL₅₀, 96 heure: 48 ppm, Poissons

MELALEUCA ALTERNIFOLIA EXT

Toxicité aiguë -
invertébrés aquatiques

CL₅₀, 48 heure: 6500 µg/l, Daphnia magna

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité Le produit est facilement biodégradable.

Informations écologiques sur les composants

2-PINENE

**Persistance et
dégradabilité**

Le produit est facilement biodégradable.

TERPINEOL

**Persistance et
dégradabilité**

Pas de données disponibles sur la dégradabilité de ce produit.

DIPENTÈNE

**Persistance et
dégradabilité**

Le produit ne devrait pas être biodégradable.

p-MENTHA-1,4(8)-DIENE

**Persistance et
dégradabilité**

Le produit est facilement biodégradable.

Biodégradation

- Dégradation 72%: 28 jour
OECD 301D

EUCALYPTOL TRT

**Persistance et
dégradabilité**

La substance est facilement biodégradable.

3,7,7-TRIMETHYLBICYCLO[4.1.0]HEPT-3-ENE

**Persistance et
dégradabilité**

Le produit est facilement biodégradable.

PARA CYMENE

**Persistance et
dégradabilité**

Pas de données disponibles sur la dégradabilité de ce produit.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Potentiel de bioaccumulation Pas de données disponibles sur la bioaccumulation.

Coefficient de partage Pas d'information disponible.

Informations écologiques sur les composants

CARYOPHYLLENE

**Potentiel de
bioaccumulation**

Potentiellement bioaccumulable.

MELALEUCA ALTERNIFOLIA EXT

Coefficient de partage log Pow: 6.23

TERPINEOL

Potentiel de bioaccumulation Pas de données disponibles sur la bioaccumulation.

DIPENTÈNE

Potentiel de bioaccumulation FBC: 490 - 1460,

Coefficient de partage log Pow: 4.59

p-MENTHA-1,4(8)-DIENE

Potentiel de bioaccumulation La bioaccumulation est peu probable.

Coefficient de partage log Pow: 3.7

EUCALYPTOL TRT

Potentiel de bioaccumulation Pas de données disponibles sur la bioaccumulation.

Coefficient de partage log Pow: 2.97

PARA CYMENE

Potentiel de bioaccumulation Pas de données disponibles sur la bioaccumulation.

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité Insoluble dans l'eau.

Informations écologiques sur les composants

2-PINENE

Mobilité Le produit est insoluble dans l'eau.

TERPINEOL

Mobilité Aucune information disponible.

DIPENTÈNE

Mobilité Le produit est insoluble dans l'eau.

EUCALYPTOL TRT

Mobilité Le produit est insoluble dans l'eau.

PARA CYMENE

Mobilité Indéterminé.

MELALEUCA ALTERNIFOLIA EXT

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Résultats des évaluations PBT et vPvB Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

Informations écologiques sur les composants

TERPINEOL

Résultats des évaluations PBT et vPvB Non applicable.

DIPENTÈNE

Résultats des évaluations PBT et vPvB Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

EUCALYPTOL TRT

Résultats des évaluations PBT et vPvB Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

PARA CYMENE

Résultats des évaluations PBT et vPvB Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

12.6. Autres effets néfastes

Autres effets néfastes Aucun connu.

Informations écologiques sur les composants

CARYOPHYLLENE

Autres effets néfastes La substance/le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés de perturbation endocrinienne selon l'article 57 (f) de REACH ou le règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le règlement (UE) 2018/605 de la Commission à des niveaux de 0,1% ou plus.

TERPINEOL

Autres effets néfastes Aucune information disponible.

DIPENTÈNE

Autres effets néfastes Aucune information disponible.

EUCALYPTOL TRT

Autres effets néfastes La substance/le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés de perturbation endocrinienne selon l'article 57 (f) de REACH ou le règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le règlement (UE) 2018/605 de la Commission à des niveaux de 0,1% ou plus.

PARA CYMENE

Autres effets néfastes Aucune information disponible.

MELALEUCA ALTERNIFOLIA EXT

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Information générale	Ne pas percer ou incinérer, même vide. Les conteneurs ou lignes vides peuvent retenir des résidus de produit et être ainsi potentiellement dangereux.
Méthodes de traitement des déchets	Éliminer les déchets dans un site d'élimination des déchets agréé selon les exigences de l'autorité locale d'élimination des déchets.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Général	Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité.
---------	---

14.1. Numéro ONU

N° ONU (ADR/RID)	1197
N° ONU (IMDG)	1197
N° ONU (ICAO)	1197
N° ONU (ADN)	1197

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Nom d'expédition (ADR/RID)	EXTRAITS LIQUIDES POUR AROMATISER
Nom d'expédition (IMDG)	EXTRAITS LIQUIDES POUR AROMATISER (CONTIENT ALPHA-TERPINENE, DIPENTÈNE)
Nom d'expédition (ICAO)	EXTRACTS, FLAVOURING, LIQUID
Nom d'expédition (ADN)	EXTRAITS LIQUIDES POUR AROMATISER

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe ADR/RID	3
Code de classement ADR/RID	F1
Étiquette ADR/RID	3
Classe IMDG	3
Classe/division ICAO	3
Classe ADN	3

Étiquettes de transport



14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage (ADR/RID)	III
Groupe d'emballage (IMDG)	III
Groupe d'emballage (ICAO)	III
Groupe d'emballage (ADN)	III

14.5. Dangers pour l'environnement

MELALEUCA ALTERNIFOLIA EXT

Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin



14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

EmS F-E, S-D

Catégorie de transport ADR 3

Code de consignes
d'intervention d'urgence 3Y

Numéro d'identification du
danger (ADR/RID) 30

Code de restriction en tunnels (D/E)

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Transport en vrac Non applicable.
conformément à l'annexe II de
la convention Marpol 73/78 et
au recueil IBC

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Législation UE

Règlement (CE) N° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), amendé.

Règlement (CE) N° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, amendé.

Règlement (UE) N° 2015/830 de la Commission du 28 mai 2015.

Ce produit peut impacter les seuils Seveso autorisés par la réglementation locale.

**Directive Seveso - Maîtrise
des dangers liés aux
accidents majeurs** P5c E2

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

Inventaires

UE (EINECS/ELINCS)

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.

Canada (DSL/NDL)

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.

États-Unis (TSCA)

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.

Australie (AICS)

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.

MELALEUCA ALTERNIFOLIA EXT

Corée (KECI)

Non listé.

Chine (IECSC)

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.

Philippines (PICCS)

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Abbreviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

ETA: Estimation de la toxicité aiguë
 ADR: Accord européen relatif au transport international de marchandises dangereuses par route.
 ADN: Accord européen relatif au transport international des marchandises par voies de navigation intérieures.
 CAS: Chemical Abstracts Service.
 DNEL: Dose dérivée sans effet.
 IATA: Association Internationale du Transport Aérien.
 IMDG: Code maritime international des marchandises dangereuses.
 Kow: Coefficient de partage octanol-eau.
 CL50: Concentration létale pour 50 % de la population testée (concentration létale médiane).
 DL50: Dose létale médiane pour 50 % de la population testée (dose létale médiane) .
 PBT: Persistant, Bioaccumulable et Toxique.
 PNEC: Concentration prédite sans effet.
 REACH: L'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques règlement (CE) n° 1907/2006.
 RID: Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises.
 vPvB: Très persistant et très bioaccumulable.
 CIRC: Centre International de Recherche sur le Cancer.
 MARPOL 73/78: L'annexe II de la convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires, 1973, modifiée par le protocole de 1978.
 cATpE: Conversion en valeurs ponctuelles estimées de toxicité aiguë.
 FBC: Facteur de bioconcentration.
 DBO: Demande biochimique en oxygène.
 CE₅₀: La concentration effective de substance qui cause 50% de réaction maximum.
 LOAEC: Concentration minimale avec effet nocif observé.
 LOAEL: Dose minimale avec effet nocif observé.
 NOAEC: Concentration sans effet nocif observé.
 NOAEL: Dose sans effet nocif observé.
 NOEC: Concentration sans effet observé.
 LOEC: Concentration efficace la plus faible observée.
 DMEL: Dose dérivée avec effet minimum.
 LE50: limite d'exposition 50
 hPa: Hektopaskal
 LL50: Lethal Chargement cinquante
 OCDE: Organisation de coopération et de développement économique
 POW: OC talk coefficient de partage OL d'eau
 Un appareil respiratoire autonome: SCBA
 STP Stations d'épuration
 COV: Composés organiques volatils

Sigles et abréviations utilisés dans la classification

Acute Tox. = Toxicité aiguë
 Aquatic Acute = Toxicité aquatique aiguë
 Aquatic Chronic = Toxicité aquatique chronique

MELALEUCA ALTERNIFOLIA EXT

Références littéraires clés et sources de données	Information du fournisseur.
Commentaires sur la révision	NOTE: Les lignes dans la marge indiquent des modifications significatives par rapport à la version précédente.
Date de révision	20/04/2023
Numéro de version	1.000
Numéro de FDS	65469
Statut de la FDS	Approuvé.
Mentions de danger dans leur intégralité	H226 Liquide et vapeurs inflammables. H302 Nocif en cas d'ingestion. H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. H315 Provoque une irritation cutanée. H317 Peut provoquer une allergie cutanée. H319 Provoque une sévère irritation des yeux. H331 Toxique par inhalation. H361 Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus. H361d Susceptible de nuire au fœtus. H400 Très toxique pour les organismes aquatiques. H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. H413 Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.
Signature	Jitendra Panchal

Ces informations concernent uniquement le produit spécifique désigné et peuvent ne pas être valides pour ce produit utilisé avec tout autre produit ou dans tout autre procédé. Ces informations sont, à notre connaissance et en toute bonne foi, exactes et fiables à la date indiquée. Néanmoins, aucune garantie, caution ou déclaration n'est faite de son exactitude, de sa fiabilité ou de son exhaustivité. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer de la pertinence de telles informations dans le cadre particulier de son propre usage.